

BOST **JUMP** 2011

Devenir exposant à Barbizon et Fontainebleau

Le village exposant du Jump Bost au Grand Parquet à Fontainebleau et à Barbizon offre aux professionnels l'opportunité de promouvoir et de vendre leurs produits et services auprès de milliers de spectateurs à chaque concours. Idéalement situé en plein cœur de l'action entre l'espace restauration et les terrains, le village exposant profite d'une forte affluence.



Le Grand Parquet à Fontainebleau, le plus beau terrain de France voir un des plus beaux terrains au Monde où se déroule chaque année les championnats de France Seniors, Juniors et un grand concours International juniors et seniors.



Votre stand :

- ✓ Tente de 25m² (5mx 5m) ou plus sur demande, plancher,
- ✓ Emplacement extérieur (seulement pour les CSI de Barbizon et sur acceptation auprès de l'organisateur , selleries limitées)
- ✓ Branchement électrique,
- ✓ Gardiennage nocturne du site par une société de sécurité,
- ✓ Accès au parking réservé aux exposants, à proximité du village.

Les plus :

- ✓ Annonces régulières de nom de votre entreprise et de votre activité par les speakers du concours,
- ✓ Invitation au cocktail de bienvenue des exposants offert par le Jump Bost la veille du début des épreuves,

Tarif Village Exposants

1 stand 25m ²	1 200 € TTC
2 stands 25m ² = 50m ²	2200 € TTC
Emplacement extérieur (CSI Barbizon uniquement après acceptation du Jump Bost)	600 € TTC

REGLEMENT IMPERATIF 1 MOIS AVANT L'EVENEMENT

(Le chèque sera encaissé 15 jours avant l'évènement)

Renseignements : Christiane Bost au 06 82 68 60 21

Virginie Bost au 06 81 36 42 08

Mail : ecurie.bost@wanadoo.fr

site internet : www.ecurie-bost.fr

(cochez la ou les case(s) appropriée(s))

LIMITATION DES BOUTIQUES « SELLERIES »

Demander l'accord de l'organisation avant d'envoyer le formulaire

<input type="checkbox"/>	BARBIZON JUMP BOST TOUR 1 VENDREDI 1 / SAMEDI 2 / DIMANCHE 3 AVRIL 2011 CSI SENIORS 2* / 1* / 7-8 ANS /AMATEUR B/ JUNIORS A / JUNIORS B / CHILDREN A /PONEYS A
<input type="checkbox"/>	FONTAINEBLEAU JUMP BOST TOUR 2 VENDREDI 29 AVRIL / SAMEDI 30 AVRIL / DIMANCHE 1 MAI 2011 CSI SENIORS 2* / 1* / 7-8 ANS /AMATEUR B/ JUNIORS A / JUNIORS B / CHILDREN A /PONEYS A
<input type="checkbox"/>	FONTAINEBLEAU JUMP BOST TOUR 3 JEUDI 5 / VENDREDI 6 / SAMEDI 7 / DIMANCHE 8 MAI 2011 CSI SENIORS 2* / 1* / 7-8 ANS /AMATEUR B/ JUNIORS A / JUNIORS B / CHILDREN A /PONEYS A
<input type="checkbox"/>	FONTAINEBLEAU JEUDI 14 / VENDREDI 15 / SAMEDI 16 / DIMANCHE 17 JUILLET 2011 CHAMPIONNAT DES AS (CAVALIERS - DE 27 ANS)
<input type="checkbox"/>	BARBIZON JUMP BOST TOUR 4 VENDREDI 9 / SAMEDI 10 / DIMANCHE 11 septembre 2011 CSI SENIORS 2* / 1* / 7-8 ANS /AMATEUR B/ JUNIORS A / JUNIORS B / CHILDREN A /PONEYS A
<input type="checkbox"/>	FONTAINEBLEAU JEUDI 29 SEPTEMBRE / VENDREDI 30 SEPTEMBRE/ SAM 1er OCTOBRE / DIMANCHE 2 OCTOBRE 2011 CHAMPIONNAT DE France SENIORS MASTER PRO ELITE / PRO1 / PRO 2 / PRO 3 / CAVALIERES / 7 ANS + NATIONAL PRO / AM
<input type="checkbox"/>	BARBIZON FINALE JUMP BOST TOUR VENDREDI 7 / SAMEDI 8 / DIMANCHE 9 OCTOBRE 2011 FINALE JUMP BOST TOUR CSI SENIORS 2* / 1* / 7-8 ANS /AMATEUR B/ JUNIORS A / JUNIORS B / CHILDREN A /PONEYS A

Nous désirons avoir : (cocher les cases appropriées)

1 stand 25m ²	1 200 € TTC
2 stands 25m ² = 50m ²	2 200 € TTC
Emplacement extérieur (CSI Barbizon uniquement après acceptation du Jump Bost)	600 € TTC
1 stand Barbizon 9 m ²	900 €TTC

REGLEMENT IMPERATIF 1 MOIS AVANT L'ÉVENEMENT
(Le chèque sera encaissé 15 jours avant l'évènement)

Coordonnée de l'exposant :

Nom : -----

Activité : -----

Adresse : -----

CP Ville : -----

Téléphones : -----

Tampon de votre entreprise et signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Coupon réponse à renvoyer à : Jump Bost, Haras des Brulys, 77630 Barbizon

ASSURANCE : Jump Bost et l'Association Haras des Brulys, (organisateur des manifestations) déclarent être couverts au titre d'un contrat Responsabilité Civile GENERALI Cabinet PEZANT N°AA517387 y compris dans le cadre de l'organisation de manifestations hors et sur voie publique pour les dommages causés aux tiers en cas de faute de leur part mais ne sont en aucun cas responsables des dommages causés aux matériels appartenant aux exposants.